



Le Ministre de l'Administration Territoriale, Paul Atanga Nji, pense que "10 Millions de Nordistes", porté par le journaliste Guibai Gatama, est une organisation illégale, de nature à porter atteinte à l'unité nationale.

Paul Atanga Nji a signé ce 18 novembre 2020 un arrêté interdisant le "Mouvement dix millions de Nordistes" dont le promoteur est Guibai Gatama, journaliste, Directeur de publication de Œil du Sahel, un journal bien introduit sur les questions des régions septentrionales.

Créé le 27 juin 2020 le mouvement "10 Millions de Nordistes" qui croyait défendre les intérêts des populations du Grand Nord, est désormais très incertain.

Paul Atanga Nji , dans un communiqué rendu public hier mercredi 18 novembre, a invité Guibai Gatama, a mettre fin aux activité "**dangereuse**" de cette organisation, faut de quoi, il s'expose à la "**rigueur de la loi**".

Le journaliste est accusé de promouvoir une association illégale donc "**les activités contraires à la constitution, sont de nature à porter atteinte à l'unité nationale**".

Le super chef de terre soutient qu'il a été saisi par les ressortissants de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord, qui disent ne point se reconnaître dans les revendications formulées par

"11 Millions de Nordistes".

Rappel, comme faits d'armes, ce mouvement a mis sur le feu des projecteurs les tripatouillages observés dans les derniers résultats du concours d'entrée à l'École Nationale d'Administration et de Magistrature (Enam).

Lors du dernier concours d'entrée dans cette prestigieuse école, le quota de 30% réservé aux ressortissants du septentrion n'a pas été respecté.

La même organisation a écrit aux parlementaires du septentrion, demandant que ces derniers soient très regardants sur les budgets alloués à leurs régions. Il se dit que la montée en puissance de cette organisation donnait déjà des insomnies à l'élite politico-administrative de cette partie du pays.